



Bulletin d'adhésion 2025

L'adhésion à Cible 95 permet de participer aux rencontres professionnelles, aux [formations](#), aux comités d'échanges et de réflexion, aux voyages d'étude, et de développer des actions culturelles mutualisées ([Festival du Conte en Val d'Oise](#), [Les Printemps Sonores](#)...).

Nom de la collectivité

Représentée par

Numéro de SIRET

Code service (le cas échéant)

Médiathèque / Organisme

Nom du responsable / Représentant

Adresse complète

Numéro de téléphone

Courriel

La cotisation est calculée en fonction de la population de votre collectivité ou de la nature de l'établissement que vous représentez :

- 1 et 5000 habitants (55€)
- 5000 et 10000 habitants (110€)
- 10000 et 20000 habitants (220€)
- 20000 et 30000 habitants (330€)
- 30000 et 50000 habitants (440€)
- 50000 et 75000 habitants (550€)
- Plus de 75000 habitants (880€)
- Intercommunalité de 1 à 5 bibliothèques transférées (880€)
- Intercommunalité de 6 à 10 bibliothèques transférées (1100€)
- Intercommunalité de plus de 10 bibliothèques transférées (1320€)
- Coordinateur d'intercommunalité sans bibliothèque transférée (55€)

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné du bon d'engagement de préférence à l'adresse secretariatcible95@gmail.com ou par courrier :

À L'ATTENTION DE CIBLE 95
Médiathèque Le Temps des Cerises
2, rue de la Paix 95480 Pierrelaye

SIRET 413 136 912 00024
IBAN FR76 1027 8060 7800 0205 1280 124